

<p>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers présents : 65 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 22 Absent(s) excusé(s) : 30 Absent(s) : 15</p>
--	---	--

Date de convocation : 8 décembre 2015

Vote(s) pour : 82  
Vote(s) contre : 5  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du Lundi 14 décembre 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-12-14-CC-4 :

**Ouverture de crédits d'investissement par anticipation sur le vote du Budget Primitif 2016.**

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612-1, L. 2311-3 et R. 2311-9,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 13 avril 2015 portant adoption du Budget Primitif 2015,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 29 juin 2015 portant adoption de la Décision Modificative n°1,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 12 octobre 2015 portant adoption de la Décision Modificative n°2,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 14 décembre 2015 portant adoption de la Décision Modificative n°3,

CONSIDERANT la nécessité de rembourser, en cas d'excédent de trésorerie, les crédits long terme reconstituables et les crédits dits « revolving »,

CONSIDERANT la nécessité d'engager des dépenses d'investissement pour la gestion des affaires courantes avant le vote du Budget Primitif 2016,

DECIDE d'ouvrir par anticipation des crédits à hauteur de 13 941 000 € à l'article 16449,

DECIDE d'inscrire, par anticipation sur le vote du Budget Primitif 2016, des crédits à hauteur de 1 500 000 € en section d'investissement conformément à la liste ci-après :

### BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
	2031	FRAIS D'ETUDES	4 000,00
	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	216 000,00
<b>Chapitre 20</b>			<b>220 000,00</b>
	204181	BIENS MOBILIERS MATERIEL ETUDES PUBLICS	25 000,00

	204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS ( PUBLICS)	25 000,00
<b>Chapitre 204</b>			<b>50 000,00</b>
	2135	INSTAL. GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	40 000,00
	2151	RESEAUX DE VOIRIE	50 000,00
	2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	50 000,00
	21538	AUTRES RESEAUX	50 000,00
	2158	AUTRES INSTAL., MAT. ET OUTILLAGE	38 000,00
	2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	10 000,00
	2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMETS ET AMENAGT	10 000,00
	2182	MATERIEL DE TRANSPORT	30 000,00
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	152 000,00
	2184	MOBILIER	10 000,00
<b>Chapitre 21</b>			<b>440 000,00</b>
	2313	CONSTRUCTIONS	100 000,00
	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TEC.	120 000,00
	2316	RESTAURATION DE COLLECTIONS ET OEUVRES	20 000,00
	2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 000,00
<b>Chapitre 23</b>			<b>270 000,00</b>
	261	TITRES DE PARTICIPATION	505 000,00
<b>Chapitre 26</b>			<b>505 000,00</b>
	271	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE)	5 000,00
	275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	10 000,00
<b>Chapitre 27</b>			<b>15 000,00</b>
<b>TOTAL des crédits d'investissement ouverts par anticipation du Budget Primitif 2016</b>			<b>1 500 000,00</b>

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes.

Pour extrait conforme  
Metz, le 15 décembre 2015  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**  
*Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –*  
**PREFECTURE DE LA MOSELLE –**  
*9 place de la Préfecture – BP 71014 –*  
**57034 METZ CEDEX 1 -**

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 14 décembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 1</b> – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Ars-Laquenexy.	1	
<b>Point 2</b> – Désignation de M. D. STREBLY au sein d'une Commission d'étude thématique.	1	
<b>Point 3</b> – Finances :		
- Décision Modificative 3/2015 : Autorisations de Programme : abondement, prolongation des durées de vie et ajustement des échéanciers de crédits de paiements.	1	
- <i>Annexe 1 : Budget Principal.</i>	1	
- <i>Annexe 2 : Budget Annexe "Transports Publics".</i>	1	
- Décision Modificative 3/2015.	1	
- <i>Annexe : Budget Principal.</i>	1	
- <i>Annexe : Budget Annexe "Déchetteries".</i>	1	
- <i>Annexe : Budget Annexe "Archéologie Préventive".</i>	1	
- <i>Annexe : Budget Annexe "Transports Publics".</i>	1	
- <i>Annexe : Budget Annexe "Zones en régie".</i>	1	
- Subventions et opérations comptables entre le budget principal et les budgets annexes – année 2015.	1	
<b>Point 4</b> – Ouverture de crédits d'investissement par anticipation sur le vote du BP 2016.	1	
<b>Point 5</b> – Intégration du volet "qualité de l'air" dans le PCET de Metz Métropole.	1	
- <i>Annexe : PCAET – Document de synthèse.</i>	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>7 délibérations dont 3 accompagnées d'annexes.</b>		



Fait à Metz, le 15 décembre 2015  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

